MILLER THOMSON
AVOCATS | LAWYERS

MILLER THOMSON SENCRL
1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST
BUREAU 3700
MONTRÉAL (QC) H3B 4W5
CANADA

TÉL. 514.875.5210
TÉLÉC. 514.875.4308

MILLERTHOMSON.COM

Le 2 décembre 2020

Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871-5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements afin d'étendre et de renforcer le réseau de Gazifère Inc. (« Projet Secteur nord »)
Dossier de la Régie : R-4126-2020
Notre dossier : 111216.0118

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2020-106 rendue le 11 août 2020 dans le cadre de laquelle la Régie autorisait Gazifère Inc. (« Gazifère ») à réaliser le Projet Secteur Nord et demandait à Gazifère de « *(…) de l'informer dès que le Projet sera finalisé* ». Gazifère souhaite donc informer la Régie de l'état d'avancement de ce projet.

La mise en gaz du Projet Secteur Nord devait être complétée au mois de décembre 2020. Or, Gazifère prévoit un dépassement du calendrier projeté pour la réalisation des travaux et estime que la mise en gaz s'effectuera plutôt au printemps 2021.

En effet, Gazifère ne parviendra pas à finaliser les travaux de construction cette année, principalement en raison de délais additionnels occasionnés par la réalisation des travaux en période de pandémie. Pour terminer les travaux cette année, Gazifère devrait permettre la réalisation des travaux pendant la période hivernale, ce qui aurait pour effet de résulter en un dépassement substantiel du budget dédié à ce projet.

Par ailleurs, l'entrepreneur responsable de la construction du complexe de condominiums et de commerces au pied du pont Alonzo accuse également un retard dans la réalisation de ses travaux. Le report d'une portion des travaux de renforcement au printemps prochain n'occasionnera donc pas de problèmes de capacité sur le réseau.

Dans ces circonstances, Gazifère prévoit que le projet sera complété à 70% d'ici la fin de l'année 2020 et que la balance des travaux qui seront réalisés au printemps 2021 permettra de respecter le budget dédié au projet sans compromettre l'alimentation du complexe immobilier ni mettre à risque la fiabilité du réseau dans le secteur nord.

Par ailleurs, au cours des prochaines semaines, Gazifère entend déposer auprès de la Régie une demande d'autorisation portant sur la phase 2 du Projet Secteur Nord. Le début des travaux de construction liés à la phase 2 du projet serait donc prévu suite à la complétion des travaux de la phase 1.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Adina Georgescu
ACG/